



En France, au minimum, 3 millions d'animaux par an sont livrés à l'expérimentation, et, par conséquent, à la violence de la vivisection. Parmi eux, des milliers de chiens.

Le Centre d'Élevage du Domaine des Souches (entreprise familiale au chiffre d'affaires de 1 322 000 € pour 2015 - Source : infogreffe.fr), situé à Mézilles dans l'Yonne, en France, en est le plus important fournisseur agréé. Depuis 30 ans, ce camp élève des chiens (Beagles, Bergers Allemands et Labradors) pour les vendre comme matériel biologique à des établissements qui pratiquent l'expérimentation animale.

Partout dans le monde, des comités scientifiques dénoncent l'expérimentation animale en se basant sur des faits scientifiques. La validité du modèle animal est de plus en plus remise en question. Des chercheurs proposent des méthodes fiables et modernes de substitution à l'expérimentation animale, des pratiques qu'ils estiment dangereuses pour les humains, preuves à l'appui.

Les signataires de la pétition demandent la fermeture du CEDS. Nos députés doivent s'opposer à l'expérimentation animale (que les animaux soient élevés ou non sur le sol Français) et proposer une loi cadre pour imposer aux laboratoires le développement de méthodes substitutives à l'animal.

	Prénom - Nom	Adresse complète (n° rue code postal ville)	Signature	Recevoir des MAJ*	Email
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					

Lancement de la pétition le 3 décembre 2016. La pétition peut être signée par chaque personne, indépendamment de l'âge, la nationalité et le lieu de résidence.

Merci d'avoir signé notre pétition. *cochez cette case si vous souhaitez recevoir (email) des mises à jour concernant cette pétition.